

N°DEL2025-36

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, dix avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (27)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Jean-Marie BOUCHEZ donne procuration à M. Yves LOUBES,
M. Guillaïn DE France donne procuration à M. Christian DEBLOIS,
Mme Florence DEMOUY donne procuration à M. Franck SUPERBI,
M. Alain MAILLET donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON,
Mme Virginie PARMENTIER donne procuration à M. Sylvain GOUPIL,
M. Michel POTIER donne procuration à M. Eric BEGUIN,
Mme Nicole TUAL donne procuration à M. Etienne FRERE (7)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Stéphane DECULTOT, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC (4)

Subvention aux associations – année 2025

Rapporteur : Jean-Claude CORMONT

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Délibérante d'attribuer les montants suivants aux organisations institutionnelles, communes et/ou aux associations du territoire de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise dont les demandes ont été reçues, déposées et validées avant l'envoi de la convocation du Conseil Communautaire.

	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	Montants votés en 2024		Montants votés en 2025	
ACPG CATM		1 000,00 €		1 000,00 €
Addiction alcool vie libre		300,00 €		300,00 €
Anthurium		17 000,00 €		17 000,00 €
ASAPE 14-18	819,00 €	500,00 €	225,00 €	500,00 €
Basket Club Attichy		1 000,00 €		1 000,00 €
Bols d'air		500,00 €		500,00 €
Centre équestre St Victor		500,00 €		500,00 €
Club de tir Cuise la Motte	1 000,00 €		1 000,00 €	
Club éducation canine CECLO		600,00 €		600,00 €
CNCA		6 000,00 €		6 500,00 €
Collège Louis Bouland		1 500,00 €		1 500,00 €
Collège Louis Bouland - asso sportive		1 000,00 €		1 000,00 €
Collège Louis Bouland - Parents d'élèves		500,00 €		500,00 €
Enceinte			3 000,00 €	
Eveil cantonal		1 000,00 €	565,00 €	1 500,00 €
Festival des forêts		1 500,00 €		2 500,00 €
Les amis de la cité		500,00 €		500,00 €
Les petites bouilles		5 000,00 €		5 000,00 €
Les petites bouilles itinérance			2 500,00 €	
Musée de la Brosserie		1 350,00 €		1 350,00 €
ONF branches et ciné		1 500,00 €		2 500,00 €
Festival Paroles	30 000,00 €			30 000,00 €
Picardie for ever	1 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	
Ptits vélos d'Attichy		1 000,00 €		1 000,00 €
Sauveteurs de l'Oise		2 500,00 €		2 500,00 €
Société de Protection pour la Forêt de Compiègne				300,00 €
TENNIS DE TABLE				2 000,00 €
Tir à l'arc			1 500,00 €	
Traces et Cie	2 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	
Vie au Grand air		3 780,00 €	3 500,00 €	3 780,00 €
TOTAL	34 819,00 €	61 530,00 €	27 790,00 €	83 830,00 €

Course cycliste de Cuise-la-Motte		500,00 €		500,00 €
TOTAL		500,00 €		500,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2001-495 du 06 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Considérant l'avis de la commission finances en date du 20 mars 2025,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** les montant ci-dessus,
- **Inscrit** au budget principal 2025 les crédits correspondants,
- **Autorisé** Monsieur Le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice	38
Nombre de membres présents	34
Nombre de suffrages exprimés	34

Pour	34 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre	
Abstention	
Date de convocation	03 avril 2025

Le Président

Franck SUPERBI

